

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'ancien presbytère sis 1, rue de Bonnevoie à Itzig se caractérise comme suit :

L'immeuble situé au n°1, rue de Bonnevoie à Itzig est une maison d'habitation (GEN), qui abritait autrefois le presbytère (TYP). Il se situe dans la partie nord de la localité, le long de la rue principale menant d'un côté à Hesperange et de l'autre à Hamm. Ensemble avec l'église, la maison est implantée de manière très marquante en surplomb par rapport à la rue, précisément à l'endroit où celle-ci amorce une légère courbe, au pied du plateau Saint-Hubert, qui s'élève encore d'une vingtaine de mètres à l'arrière.

L'église a été érigée vers 1750 par Sigmund Mungenast (1694-1770), puis agrandie à la fin du XIX^e siècle. Sur la carte de Ferraris¹ figure déjà un bâtiment au nord-est de l'église, qui pourrait être un presbytère antérieur. Une ancienne fiche d'inventaire² indique que le bâtiment aurait été construit en 1782 par Mungenast, sans toutefois citer de sources. Dans un article de 1970³, il est mentionné que le nom de Paul Mungenast (1735-1797) apparaît dans un document où il est question de frais de réparation liés au presbytère d'Itzig. Un document⁴ de 1785 provenant des archives diocésaines évoque par ailleurs un litige concernant un chemin situé près du presbytère nouvellement construit. (LHU)

Le gabarit du bâtiment, notamment sa taille et ses proportions, est caractéristique de l'architecture de la seconde moitié du XVIII^e siècle (PDR). Bien tous les encadrements des baies soient très sobres et rectangulaires, alors qu'à la fin du XVIII^e siècle on aurait pu s'attendre à des arcs segmentaires, il n'est toutefois pas impossible que des formes plus simples aient déjà été utilisées à cette époque, ou que ces éléments aient été modifiés au cours XIX^e siècle. Une étude approfondie pourrait éventuellement clarifier la question. En tous cas, le premier plan cadastral⁵, établi vers 1822, montre clairement un bâtiment non imposable implanté à l'endroit de l'immeuble actuel. On y voit également deux autres

¹ Joseph-Johann-Franz Ferraris, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens, planche 244 Luxembourg, Bibliothèque royale de Belgique, 1771-1778.

² Institut national pour le patrimoine (anc. Service des sites et monuments nationaux), inventaire de la commune de Hesperange, fiche d'inventaire, août 1979.

³ Michel Schmitt, Der Echternacher Zweig der Tiroler Baumeisterfamilie Mungenast in Akten und Nachrichten des 18. Jahrhunderts in : Hémecht – Zeitschrift für Luxemburger Geschichte/ Revue d'histoire luxembourgeoise, n°4, 1970, p. 425-444.

⁴ Archives diocésaines Luxembourg, Pfarrarchiv Itzig, PA. Itzig 18, *Akte betreffend einen von Pfarrangehörigen gegen Pfarrer Anton Marnach (1773-1797) angestregten Prozeß bezüglich eines beim Bau des neuen Pfarrhauses (1785) bebauten Weges*, 1787.

⁵ Administration du cadastre et de la topographie, premier plan cadastral « Urkadaster », Hesperange, B1, 1822 sqq.

constructions, plus petites, érigées à l'est du presbytère. Il s'agissait d'annexes agricoles qui ont été démolies dans les années 1950-60⁶.

La maison est implantée sur un plan rectangulaire, avec pignon sur rue, surmonté d'une toiture à croupettes. Le côté sud-ouest donne sur l'église, précédé par un jardin qui permet l'accès au rez-de-chaussée, vers les pièces d'accueil, plus représentatives. L'autre côté, nord-est, donne sur une cour, abritant autrefois les annexes agricoles. Depuis leur démolition, un garage et une extension de la cave précèdent le niveau de cave et forment une terrasse devant l'entrée de ce côté.

L'immeuble s'élève sur deux niveaux habitables, posés sur un niveau de cave, enterré d'un côté et dégagé de l'autre, ce qui renforce son caractère imposant, en plus de son implantation sur une butte. Les deux façades principales sont composées de manière régulière, bien rythmées et proportionnées, en quatre travées, dont la troisième de gauche (respectivement de droite) abrite une porte donnant accès au couloir traversant (PDR). La façade latérale donnant sur la rue présente deux fenêtres au premier étage ainsi que deux petites ouvertures en pignon. La façade latérale opposée est moins régulière, avec des ouvertures de diverses tailles, ce qui n'est pas inhabituel pour une façade secondaire, non visible depuis l'espace public. Les encadrements des baies sont en pierre naturelle, sans éléments décoratifs, avec de simples feuillures (AUT/PDR). Les corniches moulurées sont également en pierre naturelle (AUT/PDR).

La maison a conservé sa structure bâtie historique, comportant les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales, la cave voûtée et la charpente (AUT/PDR). Divers éléments de finition historiques sont également encore en place et témoignent des différentes phases de transformation entreprises au cours des siècles (AUT/PDR/EVO). On y retrouve notamment des portes en bois avec leurs chambranles, des armoires encastrées, des revêtements de sol en bois, des revêtements muraux en carrelage, des lambris en bois, un escalier en bois avec une rampe avec barreaux chantournés, ainsi que des décorations en stuc sur les plafonds (AUT/PDR/EVO). Certains de ces éléments remontent à l'époque de construction, tandis que d'autres résultent de transformations réalisées aux XIX^e et XX^e siècles. Ils sont typiques pour leurs périodes respectives et constituent une part intégrante de l'histoire matérielle de l'immeuble. Parmi les éléments plus récents présentant une valeur patrimoniale et datant de la première moitié du XX^e siècle, figure, par exemple, la porte de séparation au couloir (AUT/PDR). Si certaines pièces sont plus sobres, d'autres, notamment celles destinés à accueillir les paroissiens, sont plus représentatives avec plusieurs éléments décoratifs tels que armoires, stucs ou lambris (SOC).

Les bases de la maison remontent au moins à la fin du XVIII^e siècle, et le bâtiment a naturellement évolué au fil des siècles. De chaque phase de transformation des éléments authentiques sont conservés. L'ensemble constitue ainsi une valeur historique et patrimoniale cohérente, témoignant aussi bien du passé local et social d'Iltzig que de l'architecture traditionnelle au niveau national. De ce fait, la maison présente, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public justifiant sa protection.

⁶ Administration du cadastre et de la topographie, images aériennes de 1951 et 1963. Institut pour le patrimoine architectural, fiche d'inventaire d'août 1979, mentionnant les années 1958-1960 et 1961 comme année de transformation de la maison et de démolition des annexes.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objet et sites (EVO).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'ancien presbytère sis 1, rue de Bonnevoie à Itzig (no cadastral 28/7359). Il est proposé d'analyser, et le cas échéant, de protéger également l'église Saint-Hubert située au voisinage immédiat.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Gaetano Castellana, Gene Kasel, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 25 février 2026